

## 1 Première partie

### L'Algérie avant l'Islam

#### 1.2 La Conquête Romaine

##### Voir carte sur le site

L'installation définitive de Rome en Afrique du Nord se fit par étapes et dura deux siècles et demi, si l'on compte à partir de la bataille de Zama.

Au début, les Romains se contentèrent de détrôner Syphax, et de donner son royaume à Massinissa qui se trouva régner ainsi du Maroc à la Tripolitaine. En 146, trois ans après sa mort, Rome annexa le territoire de Carthage (province d'Afrique ou Proconsulaire)

A la mort de son successeur Micipsa, qui avait été comme lui fidèle à l'alliance, ou mieux à la domination de Rome, le grand royaume fut partagé entre plusieurs prétendants. L'unité fut reconstruite par Jugurtha, qui fit assassiner ses cousins Adherbal et Hiempsal. Jugurtha n'accepta pas la vassalité de ses prédécesseurs vis-à-vis de Rome. Celle-ci subit un certain temps les manifestations violentes de son indépendance (assassinat d'Italiens amis de Hiempsal, corruption des envoyés du Sénat, puis de magistrats dans Rome, et, dans cette même ville, assassinat d'un prince indigène rival). Après la défaite d'une première armée romaine, il fallut quatre ans de dures campagnes pour réduire Jugurtha, et encore par trahison. La province romaine fut agrandie et le royaume partagé entre Hiempsal II et Mandrestal.

La période des guerres civiles qui marquèrent la fin de la République romaine donna quelque répit aux souverains indigènes de l'Afrique du Nord. L'un d'eux, Juba Ier, prit parti contre César et se mit à la tête de 30.000 fantassins et de 20.000 cavaliers. La bataille de Thapsus (46 av. Jésus-Christ) ruina ses espérances, mais sans que Rome se décidât à annexer tout le pays. Une nouvelle province, dite de Numidie, dont l'historien Salluste fut le premier gouverneur, fut créée. Mais Sittius, un chef de bande italien, et un prince Numide, Bocchus, qui avaient affaibli Juba Ier, en se jetant sur ses États, eurent en récompense, le premier Cirta, le second Sétif.

Après la mort de Bocchus, Auguste, son héritier, établit dans ses États des colonies de vétérans, mais, en 25 après Jésus-Christ, il donna son royaume, augmenté de territoires au sud de Cirta et des provinces romaines, à Juba II. Profondément imprégné de culture gréco-latine, artiste et littérateur avant tout, Juba II, dans sa capitale Caeserea (Cherchell), fut toute sa vie fidèle à l'alliance romaine.

Son fils et successeur Ptolémée le fut aussi. Mais les politiques de Rome jugeaient le moment venu d'annexer toute l'Afrique du Nord. Le faste que le roi déploya dans un voyage à Rome suscita la jalousie de l'empereur Caligula, qui le fit jeter en prison et assassiner. Deux nouvelles provinces furent constituées : la Maurétanie Tingitane (partie septentrionale de

Maroc, moins le Riff, qui resta indépendant) et la Maurétanie Césarienne (partie septentrionale des départements d'Oran et d'Alger, partie occidentale du département de Constantine. Même après la réduction complète en provinces, l'apport ethnique des Romains fut extrêmement faible. Il y avait eu déjà les bandes italiennes de Sittius à Cirta, puis les colonies fondées par Auguste pour établir ses vétérans : sur la côte Igilgili (Djidjelli), Saldae (Bougie), Rusazu (Azeffoun), Rusgunia (Matifou), Gunugu (Gouraya), Carteinnae (Ténés), et, à l'intérieur, Aquae (Hammam Rirha), Zucchabar (Miliana), Tubusuctu (Tiklat, au sud-ouest de Bougie).

Dans la plupart des cas, comme les noms mêmes l'indiquent, il s'agit d'établissements effectués dans des centres indigènes déjà existants. Il en fut de même par la suite. On connaît Oppidum Novum (Duperie), sur le Chéelif, Madauros (au sud de Soukh Ahras), Sitifis (Sétif), Cuicul (Djemila).

L'administration romaine en Afrique du Nord se caractérise par le petit nombre des fonctionnaires. La base de la vie publique était la Cité ; suivant sa politique ordinaire, Rome reconnaissait plusieurs espèces de cités jouissant de droits particuliers et plus ou moins étendus, élisant annuellement leurs magistrats assistés d'un conseil de décurions. La collation des diverses dignités entraînait l'obligation de verser une somme importante au trésor, et les fonctions étaient exercées gratuitement.

En dehors des Cités, les tribus étaient administrées par leurs chefs, désignés par l'Empereur, ce qui assurait leur indépendance, mais choisis dans les mêmes familles, ce qui assurait la permanence de l'autorité. Ces chefs, connus officiellement sous le nom de préfets ou princes, prenaient souvent le titre de roi et avaient auprès d'eux une assemblée des anciens.

Au-dessus des cadres locaux, l'administration romaine était représentée d'abord par le gouverneur de la province et sa maison (familia) : son domaine comprend, outre la vérification de la comptabilité, la justice criminelle, et la justice civile pour les affaires importantes. Il existe des préfets militaires, chargés des rapports avec les tribus, ou pour mieux dire de leur surveillance ; des agents du cadastre, des agents du recrutement. Le personnel de l'administration financière et fiscale est réduit au minimum, les impôts étant affermés.

Les forces militaires romaines, dans la partie soumise de l'Algérie, ne furent jamais très considérables, elles étaient essentiellement formées par une seule légion, la Tertia Augusta, qui, stationnée sous Auguste à Ammaedara, en Tunisie, au nord-est de Tébessa, fut transportée de bonne heure dans cette dernière ville. La légion était renforcée par des auxiliaires qui, au début, étaient recrutés dans les autres parties de l'Empire romain, et par des formations indigènes, à effectifs variables, appelées en cas de besoin.

Ces forces suffisaient pour tenir les régions occupées, dont la frontière, au début du premier siècle, restait au nord de l'Aurès, englobait les plaines de Sétif et de la Medjana, et était

---

jalonnée plus à l'ouest par Berrouaghia, le Chélif, Relizane, Perrégaux et l'embouchure de la Moulouya.

Par la suite, sous la pression des insoumis et pour mettre les provinces à l'abri de leurs incursions, la légion fut portée à Lambèse, avec des postes au sud de l'Aurès, qui ne fut réduit qu'après 50 ans de luttes ; et la frontière militaire atteignit (au IIIème siècle) la région sud-ouest du Hodna, Boghar, Teniet,

Tiaret, Chanzy, Lamoricière, Tlemcen et Lalla Maghrnia. Les troupes tenaient alors un système de défense constitué par un fossé continu avec, au moins par place, un remblai ; des voies de communications permettaient des liaisons faciles entre les postes et les camps. Quelques postes se trouvaient aux avancées, à Laghouat, Djelfa, Sfissifa.

---

---